



*Communiqué de presse du 21 juillet 2008*

## *FORFAIT OBSTETRICAL*

Le Ministre de l'Economie et des Finances, M. Sidi Ould Tah, et M. Nicolas Rossin, directeur par intérim de l'Agence française à Nouakchott, ont signé le 21 juillet une convention de financement de 1,1 million d'Euros destiné à appuyer l'extension géographique du forfait obstétrical. Cette signature s'est déroulée en présence de l'Ambassadeur de France en Mauritanie, M. Michel Vandepoorter, qui a ainsi attesté que ce projet s'inscrit bien dans les actions de coopération de la France avec la République Islamique de Mauritanie.

Les mortalités maternelle et infantile avaient atteint des niveaux extrêmement préoccupants, plaçant la Mauritanie parmi les pays les moins performants en matière de santé de la reproduction. Les deux principales causes de cette situation étaient le faible encadrement médical de la grossesse et de l'accouchement et l'impossibilité pour de nombreuses familles de payer le coût d'un accouchement assisté. Au début des années 2000, en lien avec le ministère de la Santé, la coopération française avait testé à la maternité de Sebkha à Nouakchott une formule de forfaitisation du coût de suivi médical pendant la gestation et la délivrance (actuellement 5 500 ouguiyas). Ce modèle a depuis été progressivement diffusé dans un certain nombre de wilayas avec des résultats spectaculaires en terme de mortalité maternelle et infantile. Il a bénéficié pour ce faire de l'appui de plusieurs partenaires qu'il convient de remercier à cette occasion : l'Unicef, le FNUAP et la Coopération espagnole. L'État mauritanien a, pour sa part, décidé de financer l'extension du forfait à Nouadhibou avec un succès d'ores et déjà très notable.

L'AFD, qui finançait depuis deux ans la prestation de l'expert à l'origine du forfait, le Dr Philippe Renaudin, souhaite appuyer fortement ce dispositif en favorisant son implantation dans les wilayas du Hodh El Charghi, du Hodh El Gharbi, du Tagant et de la commune de Ryad à Nouakchott. Par ailleurs, le projet contribuera à améliorer la prise en charge des nouveaux-nés, qui jusqu'à présent ne bénéficient pas d'un suivi médical satisfaisant dans les premières semaines. L'atteinte par la Mauritanie des objectifs du millénaire en matière de santé maternelle et infantile est désormais possible. Ce projet entend y contribuer.